



Remise des diplômes du DNB 2023

publié le 15/11/2023

Chers parents, chers anciens élèves,

La cérémonie de remise des diplômes du brevet des élèves de la promotion 2022/2023 a eu lieu le vendredi 10/11.

Pour ceux qui n'ont pas pu participer à cette cérémonie, les diplômes du DNB sont à retirer au secrétariat, aux horaires indiqués ci-dessous (avec présentation de la carte d'identité de l'élève - si l'élève ne peut pas être présent faire une copie de la carte et vous munir de votre carte identité pour retirer le diplôme) :

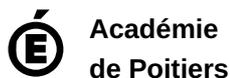
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
- Mercredi de 8h à 12h

Les diplômes qui ne seront pas retirés avant le 30 juin 2024, seront renvoyés au Rectorat de Poitiers, service des examens.

Cordialement,

A. Vincent

Principal du collège.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.